

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 26 Septembre, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : BERNARD CECILLON Martine, COLIN Alain (Pouvoir à DONGUY Roger), CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothee, LAURENT Jérôme, VAN ONGEVILLE Kathleen. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

RETRAIT DE LA DELIBERATION (A LA DEMANDE DE LA PREFECTURE) N°2019-057 DU 27.06.2019 DECIDANT LE NON-EXERCICE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU) DANS LE CADRE DE LA VENTE DU BATIMENT « LA MAISON DU POULET DE BRESSE » SITUE 3581 ROUTE DES ALPES A ROMENAY (COMPETENCE DETENUE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE BRESSE)

- a décidé, par 11 voix pour et 3 voix contre, de retirer sa délibération n°2019-057 en date du 27.06.2019.

BUDGET COMMUNAL 2019 : DECISIONS MODIFICATIVES (REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT + TRAVAUX VMC PAR L'EURL LECUELLE A L'ECOLE)

- a approuvé, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes :

	<i>DEPENSES</i>	
SECTION D'INVESTISSEMENT	C/2135 Op. 22 – Installations générales, agencements /Opération divers bâtiments	- 4770.00 €
	C/21312 Op. 63 – Bâtiments scolaires / opération travaux Bâtiments / locaux scolaires	+ 1020.00 €
	C/1641 – Emprunts en euros	+ 3750.00 €

	<i>DEPENSES</i>	
SECTION D'INVESTISSEMENT	C/020 – Dépenses imprévues d'investissement	- 150.00 €
	C/165 – Dépôts et cautionnements reçus	+ 150.00 €

SUBVENTIONS COMMUNALES 2019 : ASSOCIATIONS SOL DE BRESSE MUSIC ET CROC'NOTES

- a décidé, à l'unanimité, d'allouer à l'association Sol de Bresse Music une subvention de 2400 € au titre de l'année 2019 dont 1500 € seront à reverser à l'association Croc'Notes, comme convenu et acté lors de la réunion du 23.07.2019.

SYDESL – PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC CONCOMITANT AUX TRAVAUX INTITULES BTS P. PLACE DE LA BASCULE : AVIS ET DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- a décidé, par 12 voix pour et 2 abstentions, de valider le projet d'éclairage public concomitant aux travaux intitulés BTS P. Place de la Bascule dont le coût s'élève à 28 889.40 € HT, de valider le plan de financement proposé par le SYDESL, de valider le montant estimatif de la contribution communale soit 17 463.41 € HT, et de valider la modification du contrat de fourniture d'énergie (demande de modification de puissance contrat)

- autorise par 12 voix pour et 2 abstentions M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

REMPACEMENT D'UN POTEAU INCENDIE HORS SERVICE LE LONG DE LA RD 975 AU NIVEAU DE L'ENTREE DU STADE DE FOOT : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de valider le devis de SUEZ – Région Est – 71104 CHALON-SUR-SAONE d'un montant de 1474.22 € HT soit 1769.06 € TTC pour le remplacement d'un poteau incendie hors service le long de la RD 975 au niveau de l'entrée du stade municipal.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

PROJET DE CHANGEMENT DE L'INSTALLATION TELEPHONIQUE DE LA MAIRIE (SUITE PANNE) : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir le devis de la Société MACON COMMUNICATION – 71000 SENNECE LES MACON d'un montant de 3300.00 € HT soit 3960.00 € TTC pour le changement de l'installation téléphonique existante de la mairie et son remplacement par une installation dernière génération Mitel.

- autorise M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

PROJET DE RACHAT DE MATERIEL POUR LA SALLE DES FETES Jean DENISET : ETUDE DE DEVIS

- a décidé de ne pas donner suite à ce dossier (Projet à voir avec le Comité des Fêtes).

RECENSEMENT 2020 DE LA POPULATION DE ROMENAY : PROJET DE RECRUTEMENT DE QUATRE AGENTS RECENSEURS

- a pris connaissance de la période durant laquelle le recensement 2020 de la population aura lieu à Romenay, soit du 16.01.2020 au 15.02.2020 inclus, et des premiers éléments d'information transmis par l'INSEE.

MISE A JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE : DENOMINATION ET CLASSEMENT DE LA VOIE DESTINEE A L'ACCES AU LOTISSEMENT COMMUNAL «Les Guiblanches 3»

- a décidé à l'unanimité le classement de la voie communale suivante :

- Impasse du Lieutenant Ferreux - 60 mètres - afin de desservir le Lotissement « Les Guiblanches 3 »
- dit que le tableau de classement sera mis jour conformément à cette décision.
- a décidé à l'unanimité d'attribuer à chacun des sept lots du lotissement « Les Guiblanches 3 » un numéro d'habitation comme défini et répertorié dans le fichier complémentaire annexé à la délibération.
- charge M. le Maire de communiquer ces informations aux services du cadastre, de la Poste ainsi qu'aux différents gestionnaires de réseaux.

COURRIER DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA MAISON DE SANTE : DEMANDE DE SOUTIEN D'ORDRE FINANCIER POUR ASSUMER LES CHARGES DE SECRETARIAT

- a pris connaissance dudit courrier et a donné à l'unanimité un accord de principe pour une participation financière de la commune, sur une durée de six mois reconductible, dans l'attente d'éléments chiffrés complémentaires de la part de l'association des professionnels de santé.
- dit que ce point sera à nouveau soumis au conseil municipal, pour délibération, lorsque l'association des professionnels de santé aura fait parvenir des éléments chiffrés et détaillés complémentaires concernant les modalités et les frais de fonctionnement du secrétariat.

DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par Mme PONNELLE Marine pour la transformation d'un restaurant en chambre funéraire sur la propriété de la SCI SANRA située « 3581, Route des Alpes ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. et Mme Roland NOTHIGER pour la construction d'une véranda de 19.96m² sur leur propriété située « 2931, Route de Bicheniche ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. VACLE Eric pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur sa propriété située « 2926, Route de Louhans ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me Guillaume VALLUCHE – Notaire pour la propriété de M. Jean-Louis QUILLARD située « 2340, Avenue de la Gare ».

A PRIS CONNAISSANCE :

- de la réponse de la Communauté de Communes Terres de Bresse aux différentes remarques émises sur le PADD dans le cadre du projet de PLUI
- de la circulaire préfectorale relative au référendum d'initiative partagée
- du courrier de Mme la Députée Cécile UNTERMAIER concernant le bâtiment du « Grainetier » ainsi que du courrier de réponse du Département de Saône-et-Loire
- d'une proposition de don au musée de Romenay
- de l'arrêté préfectoral en date du 09.08.2019 portant attribution d'une subvention DETR 2019 d'un montant de 7349 € dans le cadre du projet de création d'une halle couverte polyvalente
- du chiffrage estimatif d'Atelier 71 sur le projet de création d'une halle couverte avec intégration des remarques de l'ABF – Avis pour suite à donner et dépôt ou non d'un permis de construire (*Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de mettre ce projet en attente*)
- des statistiques de fréquentation du musée du Champ Bressan en juillet et août 2019
- des courriers de remerciements de plusieurs associations pour l'allocation de subventions communales 2019
- de l'arrêté préfectoral autorisant l'élevage porcin de M. COQUARD à CURCIAT-DONGALON
- de la clôture des saisons culturelles à la Galerie des Arts par la Société des Arts de Romenay *et a décidé à l'unanimité de mettre à disposition désormais la Galerie des Arts à l'association des Amis du Vieux Romenay*
- de la suite à donner à l'étude du projet de vidéosurveillance et *a décidé à l'unanimité de mettre ce projet en attente*
- de la création d'une nouvelle association « L'Orée »
- de la date des élections municipales 2020
- du courrier de la préfecture notifiant la décision de la commission interministérielle relative à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune
- des candidatures reçues dans le cadre du remplacement de Mme Sandrine GRAS au poste de secrétaire comptable
- du lancement d'un M.A.P.A. pour le choix d'un bureau d'études pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement comme demandé par la préfecture (mise en demeure)
- du courrier de démission de ses fonctions de conseillère municipale de Mme VAN ONGEVALLE Kathleen (l'installation d'un nouveau conseiller municipal sera effectuée lors de la prochaine réunion du conseil municipal)
- de l'avis favorable de la commission de sécurité de l'arrondissement de Louhans sur le projet de création d'une aire de jeux couverte dans la zone d'activités des Benoîts « L'Île de Bresse »
- du nouvel arrêté préfectoral sécheresse du 20.09.2019
- de la demande de mise à disposition de parcelle de terrain par M. DANGUIN Eric

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE,
Didier GEROLT.

